



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité du site Richelieu de la BNF

Question écrite n° 20209

Texte de la question

Mme Marielle de Sarnez alerte M. le ministre de la culture sur la remise en cause de la présence quotidienne et permanente de sapeurs-pompiers sur le site Richelieu de la bibliothèque nationale de France. D'après les informations parues récemment dans la presse, une telle décision de désengagement, opérationnelle dès cette année, serait liée à la nécessité de recentrer les missions de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris autour de la préparation des jeux olympiques et des grands projets d'aménagement qui en résultent. En 2013, un incendie s'est déclaré sur le site Richelieu, rapidement circonscrit du fait de la présence sur place de sapeurs-pompiers qui ont pu agir rapidement et orienter les interventions des sapeurs-pompiers appelés en renfort. Dans le cas contraire, il y avait un fort risque de voir partir en fumée des trésors irremplaçables, le site de Richelieu regroupant les départements des manuscrits, des estampes, de la photographie, des arts du spectacle et de la musique ainsi que les monnaies, médailles et antiques et deux bibliothèques (INHA et ENC). Si la bibliothèque nationale de France a obtenu un sursis avec le maintien des deux pompiers jusqu'à la fin des travaux de rénovation du site prévue en 2020, elle devra ensuite faire appel à une société privée pour assurer sa sécurité. Elle lui demande par conséquent si le Gouvernement entend entériner une telle décision qui inquiète à juste titre les conservateurs, le recours à une société privée présentant des garanties moindres.

Texte de la réponse

Le « Quadrilatère Richelieu », site historique de la Bibliothèque nationale de France (BnF), situé en plein cœur de Paris, fait l'objet d'importants travaux de rénovation depuis avril 2010. Sa protection contre les incendies est actuellement effectuée par un détachement de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) présent sur le site. La BSPP fait face aujourd'hui à une sollicitation opérationnelle extrêmement importante avec plus de 525 000 interventions en 2018 et une montée en charge à venir en lien avec la nécessaire réponse à apporter aux enjeux majeurs que sont l'évolution de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Charles-de-Gaulle, les projets du Grand Paris ou l'organisation des Jeux Olympiques de 2024. Dans ce contexte, la BSPP a souhaité redéployer, à terme, le détachement actuellement présent sur le site Richelieu. À cet égard, son retrait n'interviendra qu'à l'issue du chantier de rénovation afin d'assurer la sécurité maximale de l'immeuble et des collections durant cette période où les risques de sinistre sont les plus importants. En effet, si la présence des sapeurs-pompiers durant toute la durée des travaux est un gage de sécurité maximale tiré de la grande expérience professionnelle de la brigade, sa présence sur un site achevé et doté d'un dispositif de sécurité optimal n'est plus exigible d'un point de vue réglementaire ou technique. En complément, afin de faciliter la transition du dispositif de sécurité, la BSPP s'est engagée auprès de la BnF à l'accompagner dans l'établissement de son schéma d'organisation générale de sécurité, en liaison avec le prestataire que la BnF aura choisi avant le départ des sapeurs pompiers. Les services du ministère de la culture accompagneront également cette transition afin d'assurer la protection des collections inestimables, constituant la mémoire écrite de la France, présentes sur le site du Quadrilatère Richelieu.

Données clés

Auteur : [Mme Marielle de Sarnez](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20209

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 juin 2019](#), page 5266

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 8825